

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2018

Début de séance 9 h 00

Présents : Séverine BOILLOT, Sylvie BOZEK, Sylvana CAPRARO, Bernard FRAIZIER, Chantal PARRENIN, Claude PETITGUYOT, Philippe PISSELOUP, Christian SAINTHOT

Absents excusés : Delphine GUERRIN (pouvoir à Sylvie BOZEK), Serge HUMBLLOT (pouvoir à Bernard FRAIZIER), Nicolas KOEHREN

■ Aménagement et réfection des trottoirs - Choix du prestataire :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de la consultation relative aux travaux d'aménagement et de réfection des trottoirs. Quatre entreprises ont postulé : FCBE, EIFFAGE, SJE et JC. BONNEFOY. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise SJE pour un montant HT de 78 226,00 €.

■ Réalisation de tapis en enrobé – Choix du prestataire :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de la consultation relative à la réalisation de tapis en enrobé. Trois entreprises ont postulé : EIFFAGE, SJE et JC. BONNEFOY. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise JC. BONNEFOY pour un montant HT de 137 535,20 €.

■ Indemnité de gardiennage de l'église :

Monsieur le Maire explique que Monsieur Michel MERCET, résidant de la commune, effectue le gardiennage de l'église depuis plusieurs années bénévolement et qu'il mériterait d'être rémunéré dans cette fonction. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser à Monsieur Michel MERCET une indemnité de gardiennage pour l'année 2018 de 479,86 €.

■ Décision modificative n° 1 -Budget général :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 au budget général suivante :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	44.63 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	44.63 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	44.63 €
Total Général		0.00 €		44.63 €

■ Admission en non-valeur d'un titre de recette :

Sur proposition de Monsieur le Trésorier, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de statuer sur l'admission en non-valeur d'un titre de recette sur l'exercice 2012 de 107,38 €.

■ Rapport d'activité 2017 de la Communauté de communes :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2017 présenté par la CCVA.

■ Barrière du cimetière

L'entreprise ALUFERM va installer un grand portail et un portillon au cimetière pour un montant H.T. de 3 939,96 €.

■ Subvention exceptionnelle – Section TWIRLING BATON du CCSVA

Monsieur le Maire explique que la section TWIRLING BATON du CCSVA a demandé une subvention exceptionnelle pour sa participation à la finale des Championnats de France à Mont-de-Marsan.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle à cette association de 1 500 €.

■ Questions diverses :

- Des caméras de surveillance seront installées prochainement par l'entreprise SECURITE JURASSIENNE sur le parking de l'école et vers les 2 grilles pour un montant de 3 421,50 € HT.
- Les journées théâtrales auront lieu à Mont-sous-Vaudrey du 21 au 24 juin inclus. Des plots seront mis en place sur le Champ de Foire pour amarrer le chapiteau et également vers le stade pour éviter les intrusions.

Fin de séance 9 h 45

Le Maire,
Bernard FRAIZIER

